

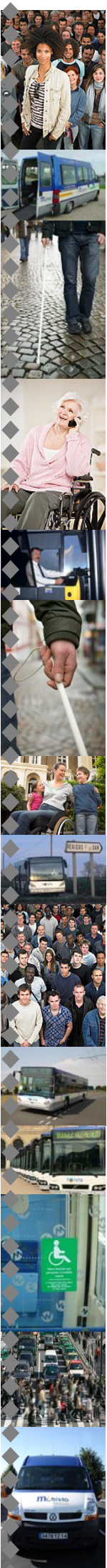


DOSSIER DE PRESSE

TWISTO, QUEL RESEAU POUR SEPTEMBRE 2008 ?

MOBISTO, DES NOUVEAUTES...

LE FINANCEMENT DU TRANSPORT PUBLIC EN DANGER





**Septembre 2008, vers un maintien du réseau
actuel,**

Septembre 2009, vers un nouveau réseau,

Dans le cadre de ses obligations contractuelles, Viacités a travaillé sur une refonte globale des lignes de bus. Dans un premier temps, un réseau, dit AP3, a été élaboré. Il permettait d'enrayer la baisse de fréquentation constatée depuis 2006. Faisant le choix de réaliser d'importantes économies budgétaires alors que sa situation financière était saine, Viacités a demandé à Keolis Caen de lui présenter un réseau beaucoup plus économe. De là est né le réseau, dit AP4, qui devait être mis en place dès septembre 2008. Ce réseau se traduit par des diminutions conséquentes, soit :

- 430 000 km

- 5,2% d'offre kilométrique

sur l'enveloppe globale de l'offre de transport

Ce réseau AP4 a été approuvé par délibération du comité syndical le 12 décembre 2007. Un avenant a été conclu par la suite avec Keolis Caen, l'exploitant du réseau.



3 Raisons majeures ont conduit Eric VEVE, le Président et la nouvelle équipe d'élus de Viacités à remettre en cause ce nouveau réseau.

1 Le manque de concertation avec la population et les usagers

Les citoyens et les usagers n'ont pas été associés à l'élaboration de ce réseau. Le service public étant le service du public, comment mettre en place de nouvelles lignes de bus, modifier ou restreindre des trajets, des horaires, sans consulter les utilisateurs au quotidien ?

2 Le manque de concertation avec les élus locaux

Les maires de l'agglomération de Caen la mer n'ont jamais été consultés sur le réseau AP4.

3 Une baisse de l'offre de transport à contre-courant des besoins des usagers

Deux facteurs poussent aujourd'hui à inciter les Français à moins utiliser leur voiture et à emprunter les transports en commun : la très forte augmentation du prix de l'essence et la volonté de contribuer à la réduction des gaz à effets de serre. Pour proposer une alternative au « tout voiture », il convenait donc de maintenir, voire d'augmenter l'offre de transport en commun, et non de la diminuer comme cela avait été décidé en 2007.

C'est dans ce contexte que le Président et les élus de Viacités ont décidé de maintenir le réseau actuel jusqu'en septembre 2009.

A l'occasion de la semaine de la mobilité, en septembre 2008, une vaste concertation publique sera lancée auprès de la population et des usagers ; elle durera plusieurs mois. Chacun s'exprimera sur le réseau de bus à mettre en œuvre en septembre 2009.

LES OBJECTIFS DE CE RESEAU DE 2009

- ↪ Répondre à l'attente des usagers,
- ↪ Améliorer la performance du réseau de bus,
- ↪ Préfigurer les futures lignes de transport en commun en site propre* (TCSP) issues de l'étude sur la ligne 2 et les extensions de la ligne 1,
- ↪ Développer l'offre pour les salariés,
- ↪ Proposer une nouvelle offre aux communes périurbaines,
- ↪ Elargir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Parallèlement à cette concertation, et à partir de janvier 2009, un nouveau concept de transport public, le TAD, transport à la demande, sera proposé dans 5 communes : Eterville, Mathieu, Sannerville, Bénouville et Saint Aubin d'Arquenay.

Après un tour d'horizon des réseaux de transport public en France, il s'avère que Viacités est l'une des rares autorités organisatrices à consulter la population, et ce sans obligation légale, pour construire ensemble le réseau de transport public.



2

MOBISTO : UNE VISION COLLECTIVE ET UN NOUVEAU TARIF...



C'est

- *un service de porte à porte*
- *7 véhicules en circulation sur les 29 communes de Caen la mer.*
- *Disponible de 7h à 24h, 7 jours sur 7, sauf en août, retours le dimanche jusqu'à 18h et pas de service le 1^{er} mai.*
- *Réservation par courrier, par email, par téléphone ou à l'accueil de Mobisto.*

⇒ 500 adhérents

⇒ 100 voyages/jour

www.mobisto.fr





Echanges avec les représentants des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et des personnes âgées

A plusieurs reprises, le Président et les élus de Viacités ont rencontré les membres des associations de PMR et des organismes de personnes âgées pour prendre la mesure de leurs attentes sur les réseaux Twisto et Mobisto.

Les associations telles que Cecitix, Valentin Haüy, l'Association des Paralysés de France ou Handicap Mieux Vivre Accueil et pour les personnes âgées le CODERPA et le CLIC sont écoutés pour définir, d'une part le service Mobisto de demain et d'autre part, les améliorations possibles sur le réseau Twisto pour en faciliter l'accessibilité.

La réflexion est menée ensemble afin d'apporter des solutions, notamment en termes d'accompagnement, lors de leurs déplacements en transport en commun.

Mobisto, de 2,10 € à 1,27 €

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées réaffirme le principe d'accessibilité. Si un réseau n'est pas entièrement accessible, un réseau dit de substitution doit être mis en place. Ces derniers doivent être au même tarif pour 2011.

Viacités n'attendra pas l'échéance de cette loi pour agir. Soucieux de permettre aux personnes à mobilité réduite de bénéficier du même traitement que les usagers du réseau Twisto et conscients des difficultés financières que ces usagers peuvent rencontrer compte-tenu de leurs

faibles niveaux de revenus, les élus décident d'un tarif identique sur les deux réseaux au 1^{er} janvier 2009. Ainsi le titre de transport de Mobisto sera à 1,27 € au lieu de 2,10 € actuellement.

Changement de gestion pour Mobisto



Le 1^{er} janvier 2005

Viacités a confié la gestion du réseau Mobisto à la société « La caennaise des services », filiale de Keolis. Cette délégation de service public (DSP) prendra fin au 31 décembre 2008.



Le 6 février 2008

Le Comité Syndical a relancé une procédure de DSP.



Le 5 juin 2008

Les élus de Viacités ont suspendu la procédure en vue d'instaurer un temps de réflexion et de débat sur le mode de gestion approprié soit une régie, un marché de prestations de services ou une délégation de service public.



Le 2 juillet 2008

Après avis des conseils juridiques et financiers de Viacités et suite à la décision de la Cour Administrative de Nantes de qualifier le service effectué en marché public, Viacités annule la procédure de DSP. En 2009, Mobisto sera géré en marché public.

3

VIACITES INTERPELLE LE GOUVERNEMENT SUR SON PROJET DE BAISSSE DU FINANCEMENT DU TRANSPORT PUBLIC

Viacités a interpellé le gouvernement sur une mesure du projet de loi de modernisation de l'économie (LME) qui se traduit par une diminution des ressources de financement du service public « transport ».

En effet, après l'adoption de cette mesure en première lecture par l'Assemblée Nationale, le Sénat examinera ce texte visant à augmenter de 9 à 10 salariés le seuil des entreprises assujetties au versement transport.

Une perte qui se chiffre pour Viacités à 1,1 million d'euros par an. Un tel montant correspond, par exemple, à l'achat de 3 bus articulés ou un tiers du financement nécessaire pour aider les plus démunis à se déplacer ou encore à la réalisation de 75 quais de plain-pied indispensables à l'accessibilité au transport public des personnes à mobilité réduite !

Cette mesure est à contre-courant des besoins de nos concitoyens ! En décalage total avec les politiques de développement durable, du Grenelle de l'environnement et de la loi de 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ! Les habitants de Caen la mer attendent un

développement du transport public, plus que jamais capital, à l'heure de l'augmentation du coût du gazole !

Les élus de Viacités se mobilisent et demandent au gouvernement de revenir sur ce dispositif.

Sont interpellés :

Monsieur Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement et de l'Aménagement durables.

Madame KOSCIUSKO-MORIZET, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie,

Monsieur Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports,

En sollicitant le soutien des Sénateurs du Calvados :

Monsieur René GARREC,

Monsieur Jean-Léonce DUPONT,

& Monsieur Ambroise DUPONT.

Contact Presse :

*VIACITES
6 bd Georges Pompidou
14 050 CAEN CEDEX 4*

*Nathaly MONROCQ
06 30 49 20 90
02 31 25 45 87*